

APPEL À CANDIDATURE

La Fête de l'Agri-Kultur revient en 2026 !

Après le succès de l'édition 2025, la Fête de l'Agri-Kultur revient pour une nouvelle édition du **4 au 6 décembre 2026**, sur le plateau de Corbeil, à La Saline.

Durant plusieurs jours, la Commune de Saint-Paul invite le public à célébrer le monde agricole et rural réunionnais, ses savoir-faire, ses traditions et celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien.

Agriculteurs, producteurs, artisans, créateurs, commerçants et forains seront à nouveau réunis pour faire de cette manifestation un rendez-vous populaire, convivial et familial, à l'image des Hauts de Saint-Paul.

Au programme : découverte du monde agricole, marché de producteurs, artisanat et créations locales, animations, concerts, restauration, village associatif et attractions foraines, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Vous souhaitez participer à l'aventure ?

La Commune de Saint-Paul lance son **appel à candidature** et invite les professionnels souhaitant prendre part à cette nouvelle édition à proposer leurs activités et leurs savoir-faire :

- **Forains**, pour proposer manèges, jeux et attractions ;
- **Commerçants alimentaires**, pour une offre de restauration sur place, de restauration rapide ou de produits sucrés et salés à emporter, avec une attention portée à la valorisation des produits locaux ;
- **Agriculteurs, producteurs, artisans et créateurs locaux**, pour faire découvrir et valoriser les productions réunionnaises, les savoir-faire et les circuits courts.

INFOS PRATIQUES

- **Date et horaires** : Du vendredi 4 décembre au dimanche 6 décembre 2026 de 8h30 à minuit
- **Lieu** : Plateau de Corbeille, La Saline
- **Installation des manèges** : possible à partir du samedi 28 novembre 2026 (pour information, pas de sécurité avant le mardi 1er décembre)
- **Installation des stands alimentaires et producteurs** : à partir du jeudi 3 décembre 2026 et avant l'ouverture au public le 4 décembre 2026
- **Tarif d'emplacement (forains et commerçants alimentaires)** : 5 € / mètre linéaire
- **Matériel non fourni** : Chaque exposant doit être autonome (table, nappes, structures, éclairage si besoin, etc.)
- **La vente temporaire de boissons alcoolisées (groupe 3 uniquement : bières, vin) est autorisée** : merci d'en faire la demande via le formulaire joint

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au dimanche 01 novembre 2026, minuit

Pour candidater, vous devez remplir le **formulaire d'inscription** ci-joint et fournir les pièces demandées à l'adresse mail suivante maire@mairie-saintpaul.fr ou déposer le dossier directement au service courrier de la Mairie de Saint-Paul.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
FÊTE DE L'AGRI-KULTUR du 4 au 6 décembre 2026

Je soussigné(e) :
Demeurant à :
Code Postal : Ville :
Tél. : E-MAIL :

Je sollicite la Ville de Saint-Paul pour un **PERMIS DE STATIONNEMENT** afin de participer à la FÊTE DE L'AGRI-KULTUR organisée du 4 au 6 Décembre 2026 sur le plateau de Corbeille à la Saline.

Attention chaque structure (manège, stand alimentaire ou autre) doit faire l'objet d'un dossier d'inscription bien distinct.

VOTRE ACTIVITÉ (Veuillez cocher les cases correspondantes)

☐ **Manège/attraction**

Nom de l'attraction :

☐ **Forain alimentaire/ Restauration** – *Uniquement sous chapiteaux* - (précisez, exemple : vente samoussa, snacking..) :

Demande d'autorisation temporaire de débit de boisson (formulaire en pièce jointe) : ☐ Oui ☐ Non

☐ **Agriculteurs, producteurs, artisans locaux** (précisez la nature de vos produits)

VOTRE EMPLACEMENT :

Veuillez précisez la surface de votre stand (**en mètre linéaire**) :ML (mention obligatoire)

Veuillez précisez la surface de votre stand (**en mètre carré**) :M2 (mention obligatoire)

> *Pour les producteurs et artisans locaux, barnum standard 3x3 maximum*

Les Options :

- terrasse (tables et chaises) : ☐ Oui (surface souhaitée en m² :) ☐ Non

- électricité : ☐ Oui (ampérage souhaité..... / précisez monophasé ou triphasé :)

☐ Non ☐ J'ai mon propre groupe (précisez la puissance :)

Attention au-delà de 60A vous devez obligatoirement vous munir d'un groupe électrogène personnel

PIÈCES A FOURNIR :

Ces justificatifs doivent impérativement être fournis en PDF avant la délivrance du permis de stationnement
Toute demande incomplète ou hors délais sera rejetée.

1. Photocopie de la pièce d'identité du demandeur
2. Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture d'eau, EDF...)
3. Numéro de SIREN de l'entreprise (disponible en ligne gratuitement sur la plate forme DATA INPI)
4. Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle à jour
5. Carte d'activité ambulante à jour, délivrées par les CFE
6. Attestation de formation à l'hygiène alimentaire pour les activités de restauration avec transformation de produits
7. Pour les exploitants d'attractions foraines : attestation de contrôle de conformité du matériel, photos
8. Formulaire de demande d'autorisation de débit de boisson temporaire (sous réserve d'acceptation, quantité limitée)
9. Photos obligatoires de vos produits, stand, attractions (PDF)
10. Relevé d'exploitation agricole pour les producteurs de fruits et légumes (afin de justifier le statut d'agriculteur)

Je m'engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés avant le début de la manifestation, à la signature du contrat d'occupation.

Païement possible en espèce, carte bancaire ou virement . Au-delà de 300€ le règlement se fera uniquement par carte bancaire ou virement.

Je m'engage à respecter scrupuleusement les dispositions régissant l'organisation de cette manifestation qui se trouvent dans mon contrat d'occupation.

Fait à....., le.....2026

Le Demandeur

NOTA BENE : Documents à adresser dûment complétés et signés à la Mairie de Saint-Paul avant le 1er novembre 2026, minuit par courrier (cachet du service courrier faisant foi) ou par mail à l'adresse suivante : « **mairie@mairie-saintpaul.fr** ».

Pour être informé de la suite réservée à votre demande, nous vous invitons à prendre contact avec le service au 0262 45 90 69.

MAIRIE DE SAINT-PAUL

Place du Général de Gaulle, CS 51015 - 97864 SAINT-PAUL CEDEX

 0262 45 43 45 – Fax : 0262 34 48 49 • mairie@mairie-saintpaul.fr  www.mairie-saintpaul.re      



DEMANDE D'AUTORISATION
D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN
DÉBIT DE BOISSONS

Adressée à

Monsieur le Maire de SAINT-PAUL

Je soussigné(e).....

Nom (en majuscules) et prénoms

Profession.....

Domicile.....

.....

Téléphone.....

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'ouverture d'un débit temporaire de boissons dispensant des boissons :

Du 3^{ème} groupe ☐

Pour mon propre compte au nom et pour le compte de (2).....

.....

sur l'emplacement suivant (3) : Plateau sportif de Corbeil, La Saline

Du vendredi 4 décembre 2026 14h00

Au dimanche 6 décembre 2026 23h30

A l'occasion de la manifestation ouverte au public suivant (4) : **LA FET DE L'AGRI-KULTUR 2026**

Site ou adresse : **Plateau sportif de Corbeil, LA SALINE**

Nombre de personnes attendues :

Entrée payante : non

dont l'organisateur est (2) : La Ville de Saint-Paul

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueux sentiments.

Le

(Signature)

(1) cocher la case correspondante

(2) nom et adresse de l'association, établissement ou entreprise

(3) situation ou adresse exacte

(4) indiquer la nature : foire, fête, bal, spectacle public, manifestation sportive, association etc...